

DELIBERATION N°2017-03-02

**Assemblée Générale
du 23 mars 2017**

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Vu le Règlement Européen n°1082/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 5 juillet 2006, relatif à un Groupement Européen de Coopération Territoriale,

Vu la Convention et les Statuts du GECT Pyrénées-Méditerranée signés le 18 juin 2009, modifiés,

Vu l'Arrêté du Préfet de Région Midi-Pyrénées en date du 25 août 2009 portant création du GECT Pyrénées-Méditerranée,

Vu le Code Général des Collectivités Locales et Territoriales,

Considérant que au regard des règles de la comptabilité publique, l'affectation d'un résultat excédentaire doit faire l'objet d'une délibération spécifique,

Considérant qu'il y a donc lieu de délibérer pour affecter le résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2016 à l'exercice 2017.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale, à l'unanimité des membres,

DECIDE :

Article Unique :

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif de l'Exercice 2016, il est proposé à l'Assemblée Générale l'affectation du résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2016 comme présenté ci-dessous :

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement 2016 présente un excédent de **1 759 721,87€**.

Ce montant est imputé en recette de fonctionnement sur la ligne budgétaire 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

Le solde de clôture de la section d'investissement 2016 présente un excédent de **14 806,80 €** qui sera reporté en recette d'investissement sur la ligne budgétaire 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme aux registres des délibérations.

La Présidente en exercice du GECT
Pyrénées-Méditerranée

Carole DELGA
Présidente de la Région Occitanie

EDUCATION PYRENEES-MEDITERRANEE
GECT
15 rue Rivals
CS 31505
31015 TOULOUSE CEDEX 6
SIRET 130 007 511 00038

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Et publication ou notification le :

Copie pour exécution : Paierie Régionale Occitanie

24 AVR. 2017

05000 - GECT PYRENEES MEDITERRANEE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	14 806,80	2 371 345,65	2 386 152,45
Titres de recettes émis (b)	5 415,69	1 001 574,37	1 006 990,06
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	5 415,69	1 001 574,37	1 006 990,06
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	14 806,80	2 371 345,65	2 386 152,45
Mandats émis (f)	0,00	654 155,65	654 155,65
Annulations de mandats (g)	0,00	38,70	38,70
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	654 116,95	654 116,95
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	5 415,69	347 457,42	352 873,11
(h - d) Déficit			

